

Annecy 2018 : les déclarations du maire d'Annecy.

Du « grand théâtre des Jeux »

Dire le tout et son contraire sans que les média partenaires des JO ne soulignent le bug...

Lors de la présentation au CIO en Janvier 2011 le maire d'Annecy affirmait que « la structure a été réalisée en étroite collaboration avec les autorités de la ville pour répondre à toutes les exigences de sécurité, d'accessibilité, de protection de l'environnement et du patrimoine » (?).

Or ce terrain est inconstructible, réservé par contrat à l'utilisation des enfants de la ville.

Comment cette structure gigantesque de 42 000 places peut-elle tenir et être construite au bord du lac d'Annecy ?

Extrait de la présentation très rassurante au CIO en janvier 2011 :

Intervenant : Jean-Luc Rigaut (3mn30)

Le Théâtre des cérémonies sera véritablement le reflet d'Annecy 2018.

Niché entre le lac et les montagnes, au cœur du centre historique d'Annecy, le « paquier » jouit d'une expérience de plus de 150 ans dans l'organisation de grandes manifestations.

C'est un espace symbolique d'Annecy, comme vous l'a expliqué Etienne, cher au cœur des habitants qui le fréquentent chaque fois que possible.

Centre des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Annecy 2018, situé dans une enceinte protégée autour du lac d'Annecy, il s'inscrit dans un environnement exceptionnel comprenant la promenade des Jeux (le long vers l'impérial), la Place des Jeux et le Village des sponsors (en face sur les marquisats) et la zone hôtelière du CIO (Impérial).

L'ensemble de ces sites fait partie du Parc olympique urbain d'Annecy, un espace piétonnier reliant le Théâtre des cérémonies au centre historique, à la Place des Nations et à la gare principale des spectateurs.

Cette magnifique structure de 40 000 places assises accueillera les cérémonies d'ouverture et de clôture des deux jeux ainsi que plus de 100 cérémonies de remises des médailles olympiques et paralympiques pour les épreuves qui se dérouleront dans le Pôle Annecy.

Avec sa scène installée sur le lac, le Théâtre offrira un écrin exceptionnel pour accueillir la flamme olympique ; l'eau mettra sera mis en valeur comme bien universel.

La promenade des Jeux permettra au public non muni de billets de profiter pleinement de l'atmosphère des jeux. Ils auront ainsi le privilège de photographier la flamme olympique qui, une fois la cérémonie d'ouverture terminée, sera installée au plus proche de la rive. Tout au long de la journée, cette enceinte sera en activité ; le public profitera d'un espace animé pendant la célébration des épreuves olympiques et paralympiques.

Le maire invitait le CIO à poser les questions techniques... non autorisées à ses concitoyens !

La famille Olympique « clean to clean » et les concitoyens de l'autre côté des barrières de sécurités...

Le théâtre des cérémonies sera véritablement au cœur des Jeux

Par le réseau routier olympique, il sera seulement à 10 minutes du Village des Athlètes , à 15 minutes du Centre principal des media et 5 minutes à pied de l'hôtel du CIO.

Un système de transports dit « clean to clean » permettra aux athlètes, à la famille olympique et aux media de circuler sans contrôle de sécurité redondant.

Tout autre accès en transport ou à pied des accrédités sera garanti grâce à l'installation d'un contrôle de sécurité dans la partie nord du site.

Tout sera fait pour que les athlètes, les membres de la famille olympique, les médias, et les spectateurs vivent un moment inoubliable.

Le Théâtre de cérémonies a été minutieusement étudié pour mettre en valeur la beauté du site avec son lac et son écrin de verdure.

Le Théâtre des cérémonies se compose de quatre éléments principaux : le rez-de-chaussée derrière les installations du bâtiment, la zone spectateur au premier étage accessible par de larges rampes, les gradins de 40 000 places assises et la structure iconique du toit.

La structure a été réalisée en étroite collaboration avec les autorités de la ville d'Annecy pour répondre à toutes les exigences de sécurité, d'accessibilité, de protection de l'environnement et du patrimoine.

Le Théâtre des cérémonies laissera un héritage responsable.

La structure entièrement démontable sera divisée en plusieurs parties destinées au marché de la location ou décomposée par la suite en éléments totalement recyclables. En engageant, dès les premières étapes du projet, un fournisseur de solutions globales, leader sur le marché des structures temporaires, nous sommes assurés que le théâtre sera conçu de manière à garantir la viabilité sociale, environnementale et économique de la région.

Vous l'aurez compris, nous serions fiers d'offrir ce site remarquable à l'olympisme, le temps des Jeux.

Merci pour votre attention et je reste bien entendu à votre disposition avec les experts techniques pour toutes es questions que vous pouvez avoir.

Bref : le leader du marché « est engagé », la structure « a été réalisée » « pour répondre à toute les exigences... »

Après les questionnements des Anti JO, le maire d'Annecy présente « en preuve de vérité » la reprise de ses affirmations par le Dauphiné Libéré :

En réponse à un citoyen le maire d'Annecy écrit le 23 février que des « idées fausses et des arguments fallacieux » seraient démenties (sic) par un compte-rendu paru dans le Dauphiné Libéré sur sa conférence de presse du 22 février.

Or [lors d'une rencontre à l'IPAC le 1 er mars](#), le maire n'était pas en mesure de dire la longueur ou la largeur de son stade du Pâquier (?)

- Aucun des représentants Annecy 2018 présent à l'IPAC le 1 er mars n'a été capable d'expliquer cette technologie innovante de lévitation et de construction géante sans fondations qui débiterait « vers octobre-novembre 2017 » (?)

Comment peut-on connaître la durée de sa construction ou son coût si on ne peut dire sa hauteur ?

« Raisonnable et raisonné » ?

Aucune des « études techniques » n'a été communiquée et leur existence est sérieusement mise en doute.

Les seules réponses aux questions techniques légitimes sont des allusions déplacées sur la nationalité des opposants, sur la capacité des « étrangers » à apprécier le Pâquier (?) ou sur des affirmations lamentables d'allégeances politiques des anti-JO.

Or les Anti-JO regroupent des personnes de toutes allégeances de l'extrême droite à l'extrême gauche qui ont comme dénominateur commun de s'opposer simplement au JO (avec même des membres de l'UMP !).

Ensuite le maire a effectivement confirmé par lettre ne pas avoir ses prétendues études et que le contrat dont l'attribution au « leader du marché » avait été annoncée au CIO en Janvier maisn'est pas attribué (?)

Le 16 mars, le maire répondait **qu'il ne savait pas comment son stade du Pâquier était construit**, que les **études n'existaient pas** et que finalement nos craintes de voir se répéter les inflations et gâchis de constructions Olympiques sont totalement justifiés **car rien n'est étudié réellement** telle qu'il l'affirmait devant le CIO en Janvier !

Ce Théâtre des cérémonies serait en place lors des fêtes du lac 2017 ce qui implique une date de début des travaux en 2016 et un démontage durant tout l'été 2018 pour une privation du Pâquier durant 3 années ou plus selon toute vraisemblance d'évolution.

Cette durée de 3 ans est même optimiste car les autres sites Olympiques aussi prestigieux demandent généralement de 3 à 4 ans seulement pour la construction. La déconstruction / réhabilitation demandera facilement une année de plus pour **un total réaliste de 5 ans sans Pâquier avec les techniques de construction connues.**

Le tout pour deux cérémonies de 3 heures... sans aucun sport pratiqué !

Pub...

30 millions d'euros sont dépensés dans ce dossier de candidature.



JEAN-LUC RIGAUT
MAIRE D'ANNECY
CONSEILLER GENERAL

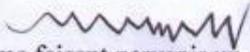
ANNECY, le 23 FEV. 2011

Monsieur T

74600 SEYNOD

N/Ref : CAB/AMA/2018/JF

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 18 février me faisant parvenir un document de M. Robert C  circulant sur Internet.

Je n'ai pas le plaisir de connaître cette personne qui, arguant de sa nationalité canadienne, nous livre son témoignage de jeune adolescent des Jeux Olympiques de Montréal.

Je le recevrai volontiers si vous avez un contact permettant de lui faire suivre ce message.

S'agissant du problème de fond, et notamment de l'installation du théâtre des cérémonies sur le Pâquier, vous trouverez ci-joint le compte-rendu paru dans le Dauphiné Libéré suite à la conférence de Presse que j'ai tenue le 22 février, et qui remet en cause bien des idées fausses et bien des arguments fallacieux.

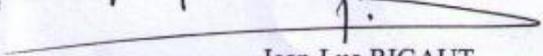
S'agissant des retombées économiques pour Annecy et la Haute-Savoie, s'il nous revenait d'organiser les J.O. 2018, bon nombre de dossiers structurants seraient anticipés et nous permettraient de gagner 10 ans.

Enfin, je reprendrai les propos de M. Jean-Jack QUEYRANNE, Président du Conseil Régional et de Mme Laurence PARISOT, Présidente du MEDEF, qui estiment à 35 000 la création d'emplois engendrée par l'organisation des J.O. 2018 à Annecy.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs,

de la plus sympathique.

P.J. 1


Jean-Luc RIGAUT.

ville d'annecy

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
BP 2305 - 74011 ANNECY CEDEX
TELEPHONE 04 50 33 88 88
TELECOPIE 04 50 33 88 50
mairie@ville-annecy.fr
www.annecy.fr
www.annecy-2018.fr


Annecy 2018
VILLE CANDIDATE



JEAN-LUC RIGAUT
MAIRE D'ANNECY
CONSEILLER GENERAL

Madame Simone DALEX

N/Ref: CAB/AMA/2011/JF

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 2 mars parvenue en Mairie d'Annecy le 4, dont j'ai pris connaissance avec la plus grande attention.

Vous trouverez ci-joint le compte-rendu paru dans le Dauphiné Libéré à la suite de la conférence de Presse que j'ai tenue le 22 février, et qui remet en cause bien des idées fausses et bien des arguments fallacieux.

Certes, nous n'avons pas réponse aujourd'hui, c'est-à-dire 7 ans avant l'événement projeté, à tous les points techniques, ni vous, ni moi, ni les ingénieurs et techniciens qui seraient chargés de cette installation.

Vous avez raison de dire que je ne pouvais pas être précis sur les délais de début et de fin de travaux. Je maintiens que si nous en prenons la décision, les tribunes installées pour la cérémonie d'ouverture et de clôture et remise de Médailles pourraient servir à la Fête du Lac 2017.

En ce qui concerne l'inaccessibilité du Pâquier, il y aura certes une période qui verra sa neutralisation complète (3, 4 mois), mais il est tout-à-fait possible que pendant le montage des infrastructures la zone concernée soit sécurisée de manière à permettre la circulation des Annéciens dans la ou les parties non concernées.

Il est clair qu'en fonction de l'évolution de l'installation, les espaces laissés à la libre circulation de chacun seraient modulés.

Comme je vous l'ai indiqué plus haut, je ne peux pas aujourd'hui répondre à un certain nombre de vos interrogations de manière précise.

On ne peut d'ailleurs anticiper à une échéance de 7 ans, ni les aspects techniques, ni les aspects financiers de travaux de cet ordre.

Je vous précise enfin que le financement de ce théâtre de cérémonies est assuré par le COJO.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes respectueux hommages,

et vos enfants,

Jean-Luc RIGAUT.

P.J. 1